



info@expobetonrdc.com

Jean BAMANISA SAIDI

www.expobetonrdc.com

I. Le contexte général

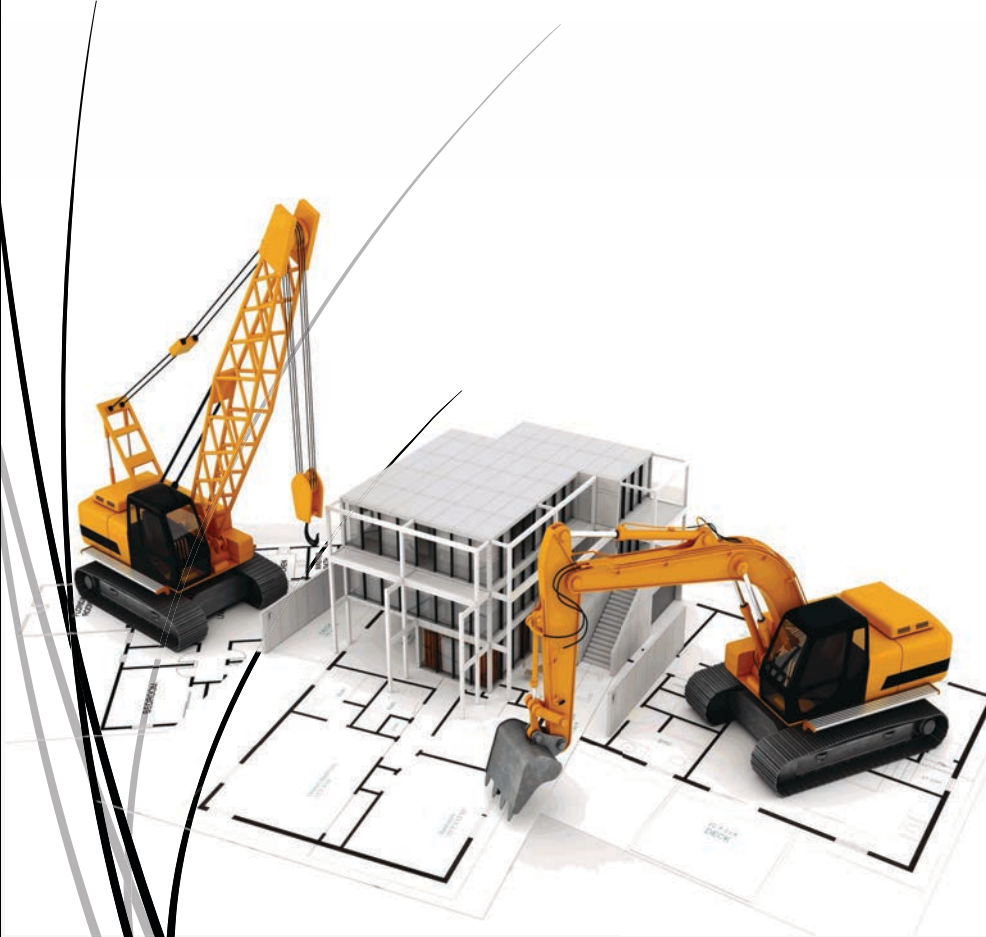
II. La première édition

- I. L'habitat
- II. Les plans d'aménagement
- III. Les industries de construction en RDC

III. La deuxième édition

- I. Le Plan d'action national pour l'habitat
- II. La normalisation
- III. La construction des cités des employés en RDC
- IV. Incitations fiscales pour accroître les investissements en RDC
- V. Le rôle de l'ANAPI dans l'amélioration du Climat des affaires
- VI. Le financement du secteur de l'habitat

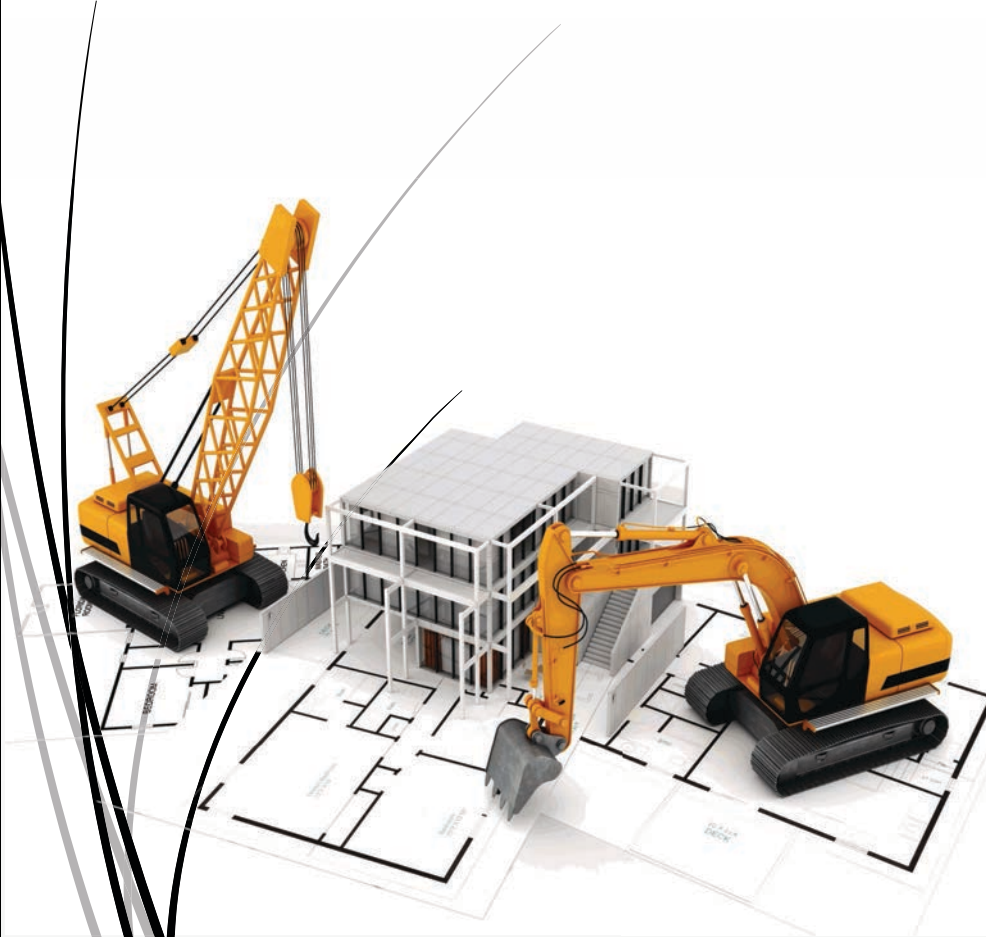
I. CONTEXTE GÉNÉRAL



Jusqu'en 2017, la partie Ouest de la République Démocratique du Congo ne produisait que 400 000 T de ciment pour une population accessible de plus de 40 millions en tenant compte des possibilités d'export vers les pays voisins.

Depuis, la capacité de production est passée à 2,7 millions de T/an

I. CONTEXTE GÉNÉRAL



Les pays voisins ont accrus leurs propres capacités.

La partie Ouest de la RDC est donc enclin à lancer des projets d'envergure d'infrastructures, de l'habitat, de la modernisation de ses équipements publics.

EXPOBETON se veut être le carrefour des promoteurs immobiliers, des propriétaires, des financiers et des professionnels de la construction.

I.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Pour ce faire, il a fallu convoquer une conférence autour de laquelle acteurs politique, professeurs d'universités, ingénieurs civils, mandataires publics, architectes, urbanistes, banquiers, étudiants, élèves et un échantillon de la population concernée par la carence en logement se mettent ensemble pour identifier des nouvelles opportunités susceptibles d'engendrer des affaires et des investissements à court et à moyen termes.



Il reste à résoudre les questions :

- de prix des matériaux, la nécessité d'en transformer certains localement, la question sur la suppression des certaines taxes pour alléger le coût à l'importation et par conséquence sur le marché, la problématique de la qualification de la main d'oeuvre locale etc.

II.

PREMIÈRE ÉDITION

La première édition du salon Expo Béton, tenue du 8 au 10 septembre 2016, a eu comme thème général :

« Les opportunités dans la construction en RD Congo ».

Il a été demandé aux différents intervenants de diversifier leurs exposés sur ce grand thème, 4 sessions techniques ont été organisées à savoir :

1. L'habitat
2. Les plans d'aménagement
3. Les industries de construction
4. Les infrastructures

II.1.

L'HABITAT

Articulée autour de la problématique de l'habitat en milieu urbain et rural.

Participants:

l'ANAPI, des représentants de la Société des Architectes du Congo, l'Association des Ingénieurs Civils du Congo, des promoteurs immobiliers, des distributeurs de matériaux de construction, des professeurs d'Universités et des institutions financières.

L'investissement dans le secteur de la construction en épinglant le rôle et l'encadrement de l'ANAPI.

Règlementation et organisation de l'aménagement du territoire dans son volet habitat et la problématique de l'habitat en milieu urbain et rural.



II.2.

LES PLANS D'AMÉNAGEMENTS

Examen du Schéma National de l'Aménagement du Territoire, dont:

- Plans d'Aménagement du corridor ouest
- Le PPA de la zone nord de la ville de Kinshasa tel que défini par le SOSAK qui veut répondre aux questions liées à une urbanisation normative.

Nécessité d'harmoniser les objectifs de développement et l'administration foncière et de l'urbanisme;



II.2.

LES PLANS D'AMÉNAGEMENTS

- Intervention du Ministre de l'enseignement supérieur afin de conscientiser les jeunes étudiants
- Volonté du Gouvernement de transformer graduellement 60% des institutions d'enseignement général en institutions d'enseignements technique.
- Lancement du concours Expobeton destiné à plus de 80 étudiants triés dans 12 Instituts techniques



LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SOSAK

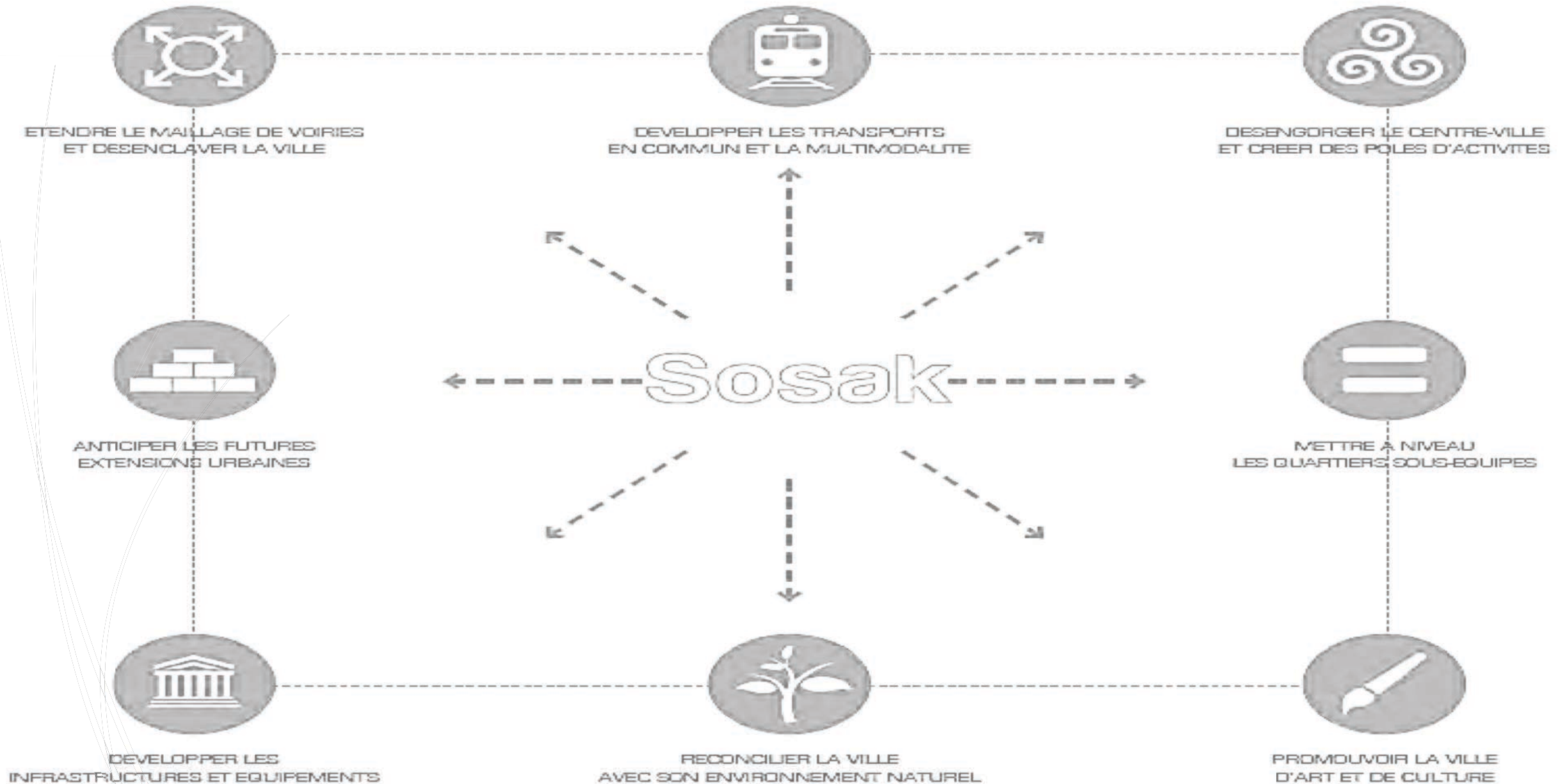


Schéma d'orientation stratégique de l'agglomération kinoise



Plan Général d'Aménagement

Voirie / Transport

- Voirie hyper-structurante
- Autoroute
- Grande maille de voirie
- Intersections à aménager
- Axe lourd de transport
- Chemin de fer

Zones urbanisables

- Zone urbanisée
- Zone d'urbanisation phase 1 (d'ici 2030)
- Zone d'urbanisation phase 2 (après 2030)

- Centre ville / affaires
- Centralité secondaire
- Zone de remembrement urbain
- Pôle culturel
- Espace vert aménagés
- Activités loisirs et tourisme
- Zone d'activités
- Grands équipements
- Camp militaire
- Domaine présidentiel

Zones inconstructibles

- Activités agricoles / maraichage
- Fortes pentes
- Berges, zones inondables
- Zone naturelle / rurale

Equipements

- | | | | |
|---|---------------------|----|----------------------|
| H | Hopital | S | Equipement sportif |
| C | Equipement culturel | P | Prison |
| U | Université | G | Gare routière |
| M | Marché | Ci | Centre de conférence |

- Fleuve
- Cours d'eau
- Limite province
- Limite commune

0 5 10 km

II.3.

LES INDUSTRIES DE CONSTRUCTION EN RD CONGO

- Quels sont les capacités de production et d'exécution des entreprises du secteur de construction.

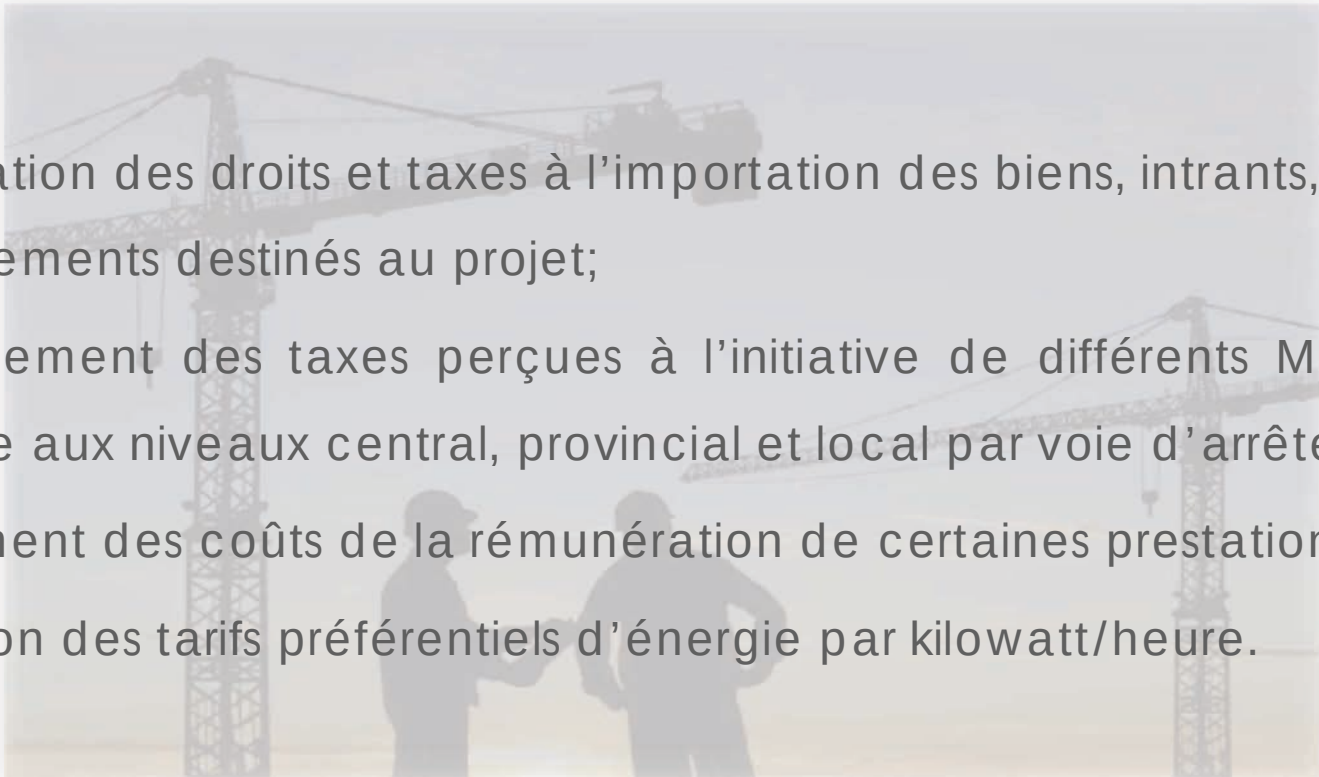


- Les Producteurs du ciment ont confirmés leurs capacités de répondre à la demande, d'offrir des matériaux plus performants et de stabiliser les prix.
- Il a été démontré l'impact sur l'emploi si le domaine de la construction progresse, les domaines d'investissements et l'impact sur la croissance

II.3.

LES INDUSTRIES DE CONSTRUCTION EN RD CONGO

LES AVANTAGES FISCAUX ET DOUANIERS ACCORDES AUX CIMENTERIES accordés dans le cadre du Décret 049 relatif à la chaine des valeurs

- 
- l'exonération des droits et taxes à l'importation des biens, intrants, matières premières et équipements destinés au projet;
 - le rabatement des taxes perçues à l'initiative de différents Ministères et services d'assiette aux niveaux central, provincial et local par voie d'arrêté interministériel;
 - l'allègement des coûts de la rémunération de certaines prestations;
 - l'obtention des tarifs préférentiels d'énergie par kilowatt/heure.

II.4

LES INFRASTRUCTURES



- Analyse du projet de loi sur les Partenariats Publics Privés, les modèles de contrats de concessions;
- Analyse des projets de grandes infrastructures à l'horizon 2050 , les garanties et la sécurité de la politique du secteur, les assurances;
- Présentation du projet Grand Inga à l'horizon 2030 par l'ADPI
- Présentation des perspectives et projets d'infrastructures Horizon 2050 en République Démocratique du Congo;

II.

PREMIÈRE ÉDITION



EXPOBETON avait transmis ses recommandations au Gouvernement et il avait été organisé, une séance de travail en présence du Gouverneur de la Banque Centrale du Congo et des membres du Gouvernement, sur l'opportunité de la création d'une Banque de l'Habitat

III.

DEUXIÈME ÉDITION 2017

La deuxième édition du Salon de la Construction et des Infrastructures EXPOBETON RDC, 2017 s'est tenue du 07 au 10 septembre 2017.

La particularité de cette édition fut caractérisée par la diversité des thèmes choisis mais aussi de l'élargissement des activités de ventes promotionnelles,

Un nombre croissant des exposants comparativement à la 1^{ère} édition.

Le thème retenu fut : « Planification et aménagement des zones industrielles et résidentielles des agglomérations urbaines RD Congolaises : Défis, Enjeux, Perspectives et Normalisation ».

III.

DEUXIÈME ÉDITION 2017

Les objectifs cibles de cette édition étaient essentiellement tournés vers la promotion des investissements dans les zones industrielles et résidentielles situées dans les agglomérations des villes RD Congolaises.

Ce développement passera notamment par l'organisation des études pour rénover les bidonvilles, les établissements humains et les autres parcs immobiliers situés dans les quartiers péri urbains.

Un regard particulier a été mis sur la planification et le développement des cités des employés autour des pôles industriels .

III.

DEUXIÈME ÉDITION 2017

Thèmes principaux débattus par les participants, les décideurs publics et les professionnels du béton :

- Les questions principales de l'extension, de l'agrandissement des villes existantes, et de la construction des nouvelles villes, autour des centres d'intérêts économiques, des pôles de croissance, notamment autour des zones industrielles, et minières, autour des infrastructures de base, des facilités des services publics tels l'éducation, la santé, la mobilité, la desserte en eau et électricité, basés sur les facilités de télécommunications par les NTIC,...



III.

DEUXIÈME ÉDITION 2017

Deux sous-thèmes ont été développés en premier:

Le programme de l'Habitat au niveau africain et en RDC, ainsi que les capacités de répondre aux besoins fonciers, en tenant compte des besoins de plus en plus exigeants de styles d'habitats, des conditions climatiques sur des espaces habitables.

Cette session a permis de discuter sur certaines questions essentielles dont :

le plan d'action national pour l'habitat et le processus de normalisation.

III.1.

LE PLAN D'ACTION NATIONAL POUR L'HABITAT

Ce plan doit être mis à jour en l'adoptant aux lignes directrices définies par le plan des Nations Unies pour les villes.

La RDC dispose d'un plan national pour l'habitat sous la responsabilité du Ministère de l'Urbanisme et Habitat dont les missions d'aménager l'espace, d'assurer son organisation technique et de loger convenablement les congolais par différentes typologies des habitations à travers différents systèmes, bref offrir aux congolais un habitat décent.

Toutefois ce programme habitat n'a pas été appliqué. Il demeure un document d'intention de la politique nationale de l'Habitat.

III.2.

LA NORMALISATION

Le débat a tourné autour de l'autorité compétente pour élaborer les normes.

L'arsenal juridique fixant le cadre de la normalisation en RDC est dépassé en matière d'urbanisation.

Sur le plan institutionnel, le Comité national de normalisation institué par l'Ordonnance-Loi de 1987 fonctionne sous tutelle du Ministère de l'Industrie au sein de l'OCC. Sous d'autres cieux, le Ministère de tutelle est celui du Commerce et Industrie. Il y a une certaine paralysie. Ce comité fait face à d'énormes problèmes des moyens de fonctionnement. La RDC, par le Canal de l'OCC, est membre de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO).

Le Parlement vient d'adopter la semaine dernière le projet de Loi sur la normalisation et celle sur la métrologie.

III.2.

LA NORMALISATION

La mise à jour de cet arsenal devra permettre d'assurer la promotion des matériaux de construction locaux ainsi que le Renouveau dans le processus d'urbanisation durable en tenant compte de l'intégration économique, de l'environnement, de la population;

Pour arriver à contrer tous ces maux, il faut promouvoir l'auto prise en charge des villes. A ce titre, il est important d'envisager la mise en place d'une planification urbaine et rurale .

Les maires et les bourgmestres doivent disposer des programmes en matière de planification urbaine et mettre en marche des processus institutionnels d'élaboration des perspectives et plans territoriaux qui peuvent être basés sur trois axes : sociale, économique et environnementale et assurer leur évaluation .

III.3.

LA CONSTRUCTION DES CITÉS DES EMPLOYÉS EN RDC

Des villes se sont construites autour des industries coloniales (UMHK, MIBA,...) , telles Kolwezi, Likasi, Lubumbashi, Etc.

Bien que ce soit des obligations sociétales, il doit être pensé que l'intégration devrait permettre aux populations une parfaite intégration, aux PME et PMI d'accroître leurs activités par la sous-traitance, aux agents retraités d'acquiescer des logements ;



III.4.

INCITATIONS FISCALES POUR ACCROITRE LES INVESTISSEMENTS EN RDC

Le cas des Zone Economiques Spéciales ZES

La 1^{ère} ZES a été organisé en Chine au début des années 1980;

Aujourd'hui, elle contribue à l'amélioration du climat des affaires. Il faut analyser les modèles qui ont échoué pour en dégager également des leçons pour améliorer les potentialités de succès en RDC.

Déjà, le Gouvernement de la RDC a intégré cette question dans les 28 mesures urgentes du gouvernement et leur régimes juridique est fixée dans la loi n°14/022 du 07 juillet 2014 ;

Le Gouvernement prépare un Décret d'application

III.5.

LE RÔLE DE L'ANAPI DANS L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

- le plaidoyer en vue de l'amélioration du climat des affaires en RDC ;
- la promotion des opportunités spécifiques des investissements;
- l'accompagnement administratif des investisseurs, la recherche des investisseurs.

En effet, les investissements sont des facteurs clés de croissance et de prospérité économique. Ils constituent un des principaux moteurs de l'activité économique et un vecteur des indicateurs macro-économiques et de la croissance économique. Bref, les investissements sont des facteurs des richesses nationales et de l'indépendance économique. L'ANAPI travaille donc pour la sécurisation et la protection des investissements.

Il restera l'amélioration de la technologie qui accompagne la croissance.

III.5.

LE RÔLE DE L'ANAPI DANS L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Un autre sous thème: la ruralisation de nos villes, les stratégies d'amélioration des zones d'habitat, cas du Lualaba, les capacités des administrations locales, provinciales et nationales.

Le taux de ruralisation de la RDC est estimé à environ 80%.

Il pose un défi majeur de l'inexistence d'un plan d'urbanisation de base.

En effet, parmi les compétences des provinces et des ETD qui ont été énumérés par le représentant du Ministre de la Décentralisation et réformes institutionnelles, nous pouvons souligner l'élaboration du plan d'aménagement de la province, l'habitat urbain et rural, la voirie, etc.

III.6.

LE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'HABITAT

Trois questions ont été développées par le Président de l'Association des Banques Congolaises :

- Quels sont les besoins d'un client d'une banque de l'habitat ?
- Quels sont les obstacles qu'on peut rencontrer pour mettre en place et en œuvre une telle banque ?
- Quel doit être le profil d'une telle banque ?

La recherche de financement qui doit être en adéquation avec la nécessité de son besoin. Son financement doit correspondre à la durée de vie de son emploi.

L'obstacle majeur que rencontre les banques en RDC est la capacité de financements des grands projets . Les banques commerciales ont des difficultés à donner des crédits à plus de 7 ou 10 ans.

III.5.

LE RÔLE DE L'ANAPI DANS L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

La Banque Mondiale participe dans le financement des sociétés de ciment tout comme elle est disposés à accompagner la RDC dans la mise en place d'une Banque de l'Habitat;

Pour envisager une banque pour l'Habitat en RDC, le cadre juridique doit évoluer, définir clairement les avantages fiscaux à donner aux prêteurs et emprunteurs.

Sil peut être envisagé le système de leasing immobilier (on a un investisseur qui construit un immeuble, il met en location les appartements, le loyer paie une partie du capital investi et d'intérêt. Au terme du loyer, le locataire a l'option d'achat).

C'est la grande problématique que continue de connaître tous les acteurs immobiliers.



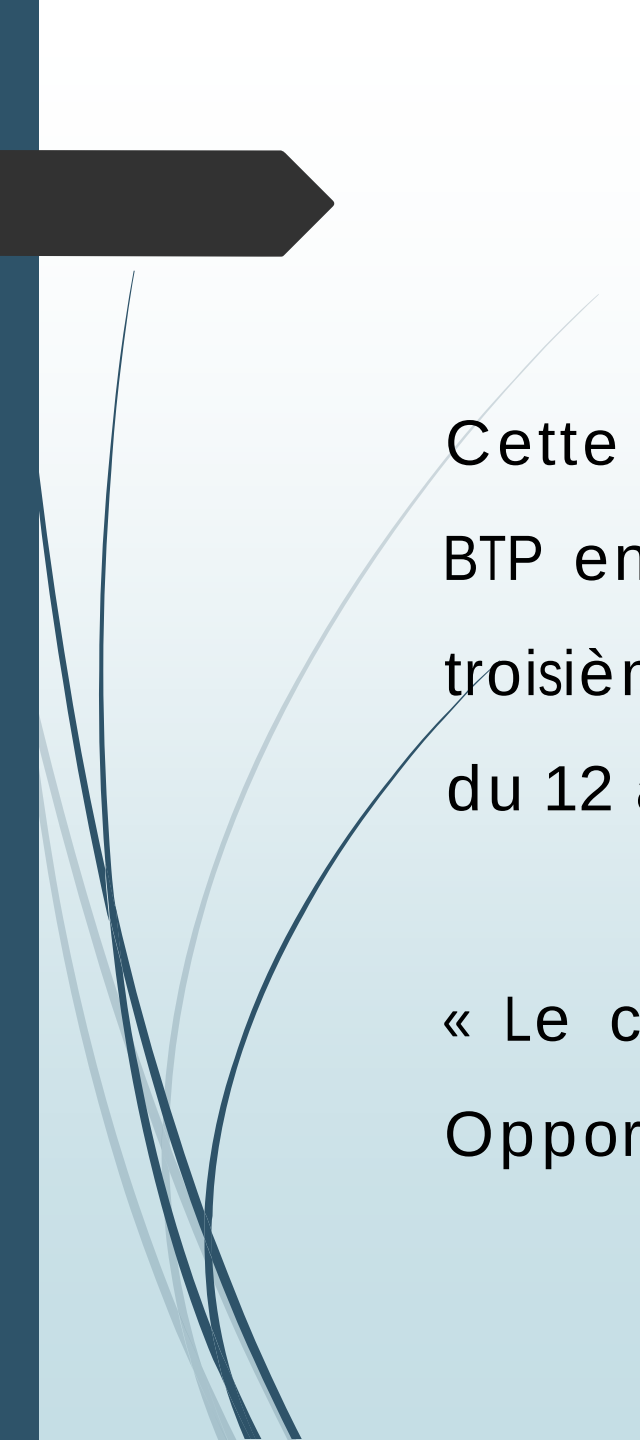
MERCI



SESSION 2: EXPO BETON, PLATE-FORME D'INTEGRATION
SUR LE MARCHE DU BTP EN RDC

Jean BAMANISA SAIDI

www.expobetonrdc.com



Cette session va aborder l'intégration sur le marché du BTP en RDC, notamment à travers la présentation de la troisième édition du salon Expo Béton qui sera organisé du 12 au 16 septembre prochain avec pour thème:

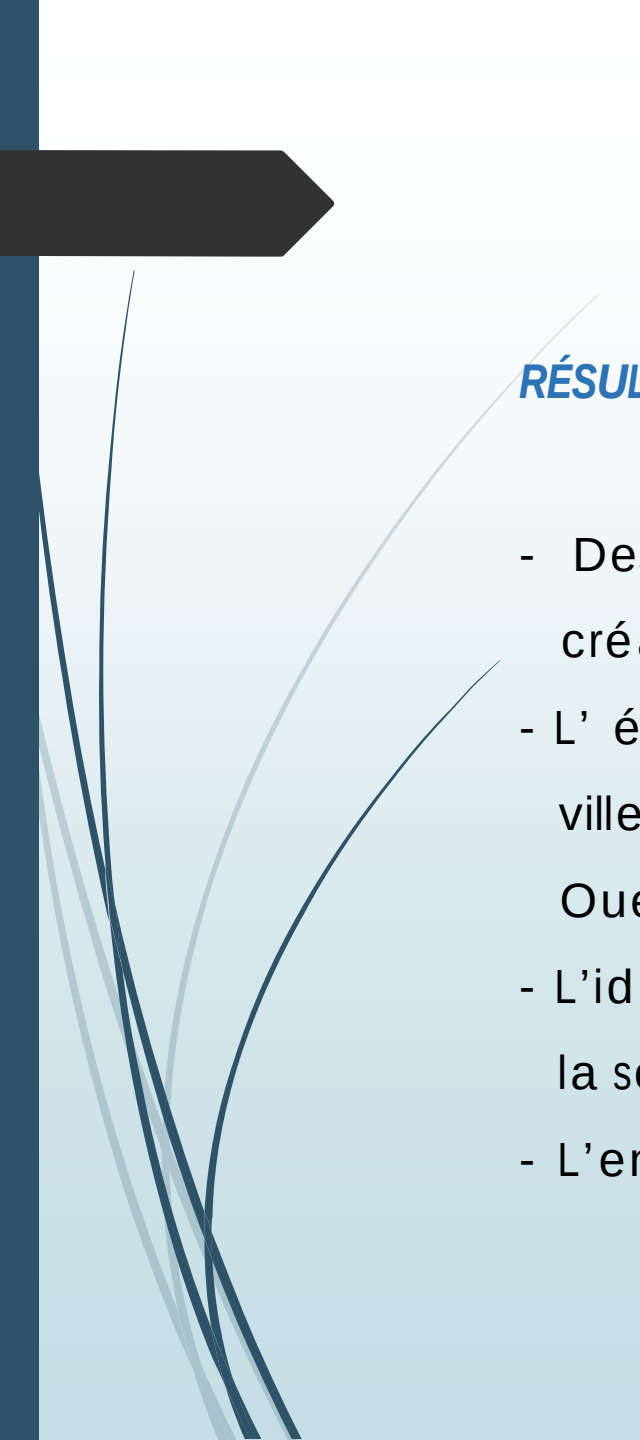
« Le corridor ouest de la RDC, Projets à développer et Opportunités d'affaires »



OBJECTIFS:

- Présenter toutes les opportunités de développement des secteurs clés des infrastructures, de l'énergie, de l'Habitat, du commerce et du transport multimodal
- Transformer le Corridor Ouest en axe de développement qui offre non seulement des services de transport et de transit modernes, rapides et compétitifs qui favorisent le commerce, mais aussi stimule les investissements et encourage le développement durable et la réduction de la pauvreté ;
- Stimuler le développement économique et social ;
- Faciliter les échanges et la mobilité pour les personnes, les véhicules et les marchandises dans la partie ouest ;

- 
- Mettre en œuvre des stratégies destinées à accélérer la croissance économique et sociale dans le Corridor, tout en préservant l'environnement ;
 - Établir le plan de développement des infrastructures de transport dans le Corridor et coordonner les différents projets multimodaux d'infrastructure de transport ;
 - Identifier les besoins et améliorations nécessaires par rapport aux objectifs fixés ;
 - Fournir un ensemble d'outils permettant d'identifier les goulots d'étranglement le long du Corridor ;
 - Faire respecter les règlements des secteurs des échanges et commerces;
 - Fournir des informations aux décideurs en vue de faciliter la formulation de politiques pour l'amélioration des infrastructures de transport et des secteurs rattachés ;
 - Évaluer l'efficacité des programmes de développement ;
 - Rechercher les financements nécessaires à la réalisation des différents projets.



RÉSULTATS ATTENDUS:

- Des recommandations portant sur la procédure de la création du Corridor Ouest ;
- L'élaboration de programmes d'Aménagement Urbain des villes principales en tenant compte des besoins du Corridor Ouest;
- L'identification des opportunités d'affaires intégrateurs dans la sous-région;
- L'engagement des Partenaires Publics, Privés et Financiers;

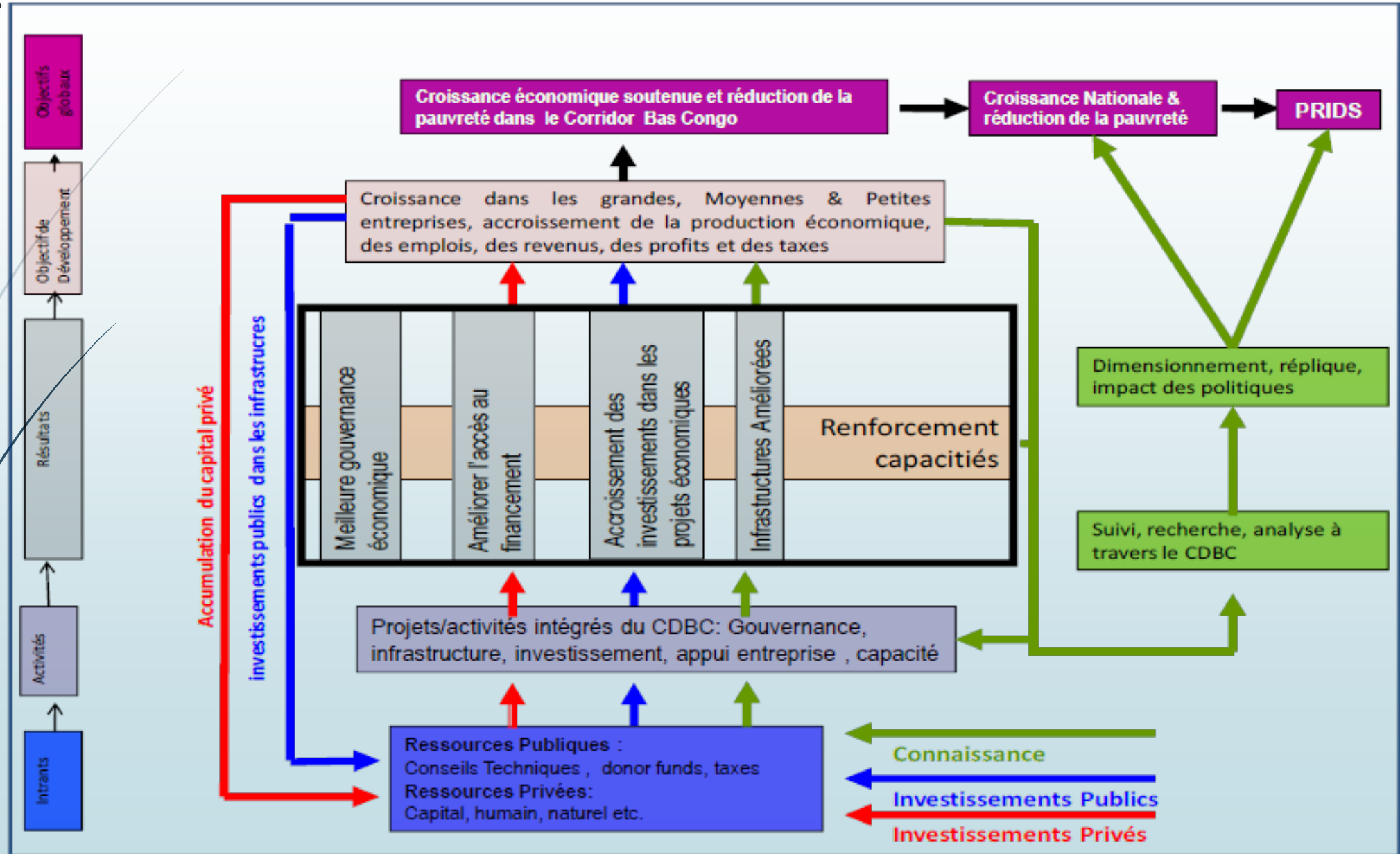
OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES DANS LE CORRIDOR DE DÉVELOPPEMENT BAS CONGO

Le Corridor de Développement Bas Congo a été mis sur pied en août 2009.

La Phase I du CDBC avait élaborée quatre stratégies de développement :

- a) La stratégie régional de développement économique
- b) La stratégie énergétique
- c) La stratégie de transport
- d) La stratégie agricole

A. LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE





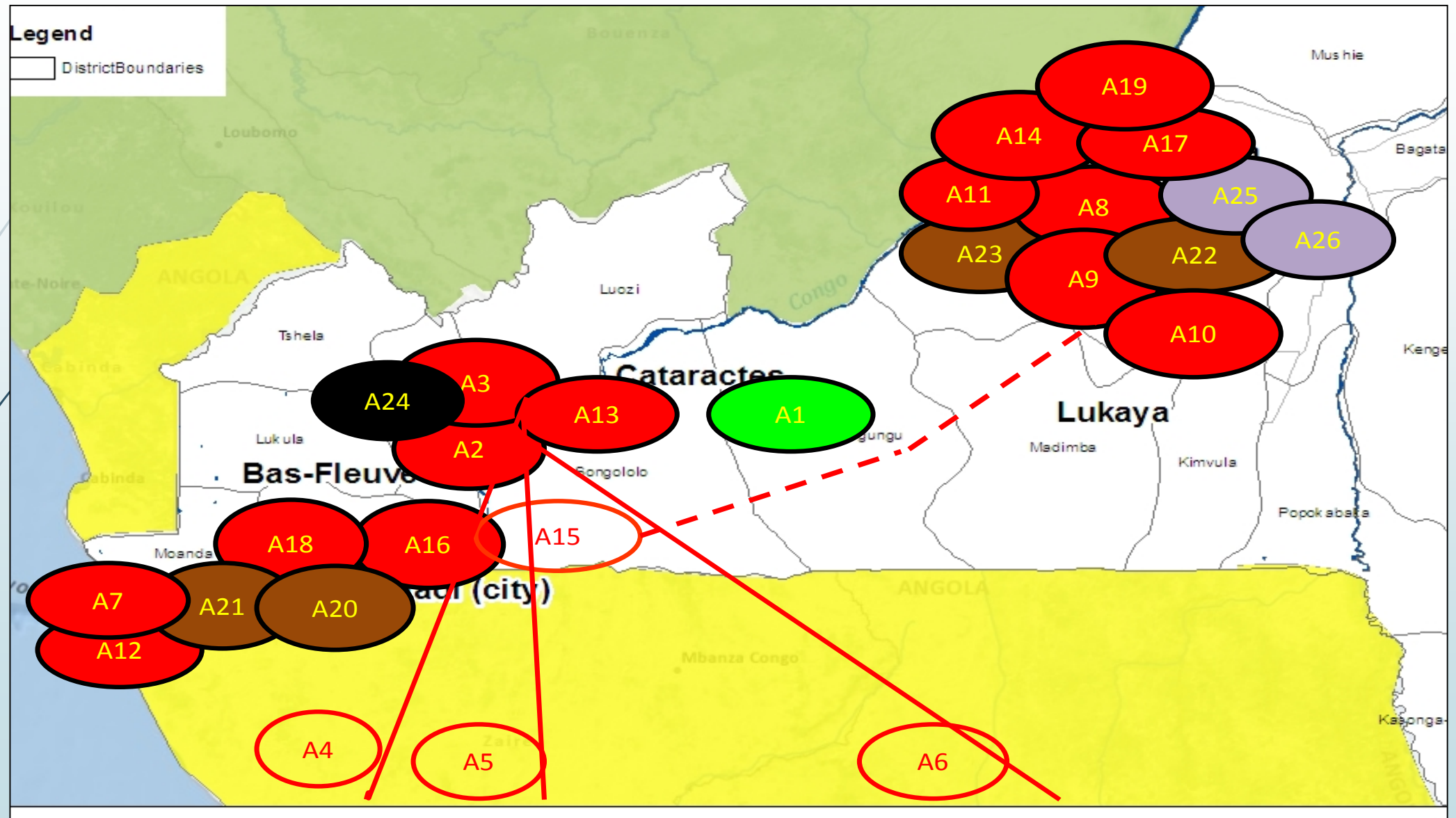
Réalisation de la stratégie régionale de développement économique limitée à la RDC avec les résultats suivants :

- ❑ 207 projets d'investissement évalués à USD 11 milliards avec
 - ✓ 26 projets d'encrage et
 - ✓ 181 projets de densification (chaines de valeurs)

- ❑ Pour générer pendant la phase de construction/réhabilitation : 250.000 emplois directs et 301.000 emplois indirects.

- ❑ Pour générer annuellement pendant la phase des opérations & mis en œuvre : 181,000 emplois directs et 414,000 emplois indirects

1. Projets d'Ancrage





Dans les secteurs suivants :

a) Mines

b) Energie

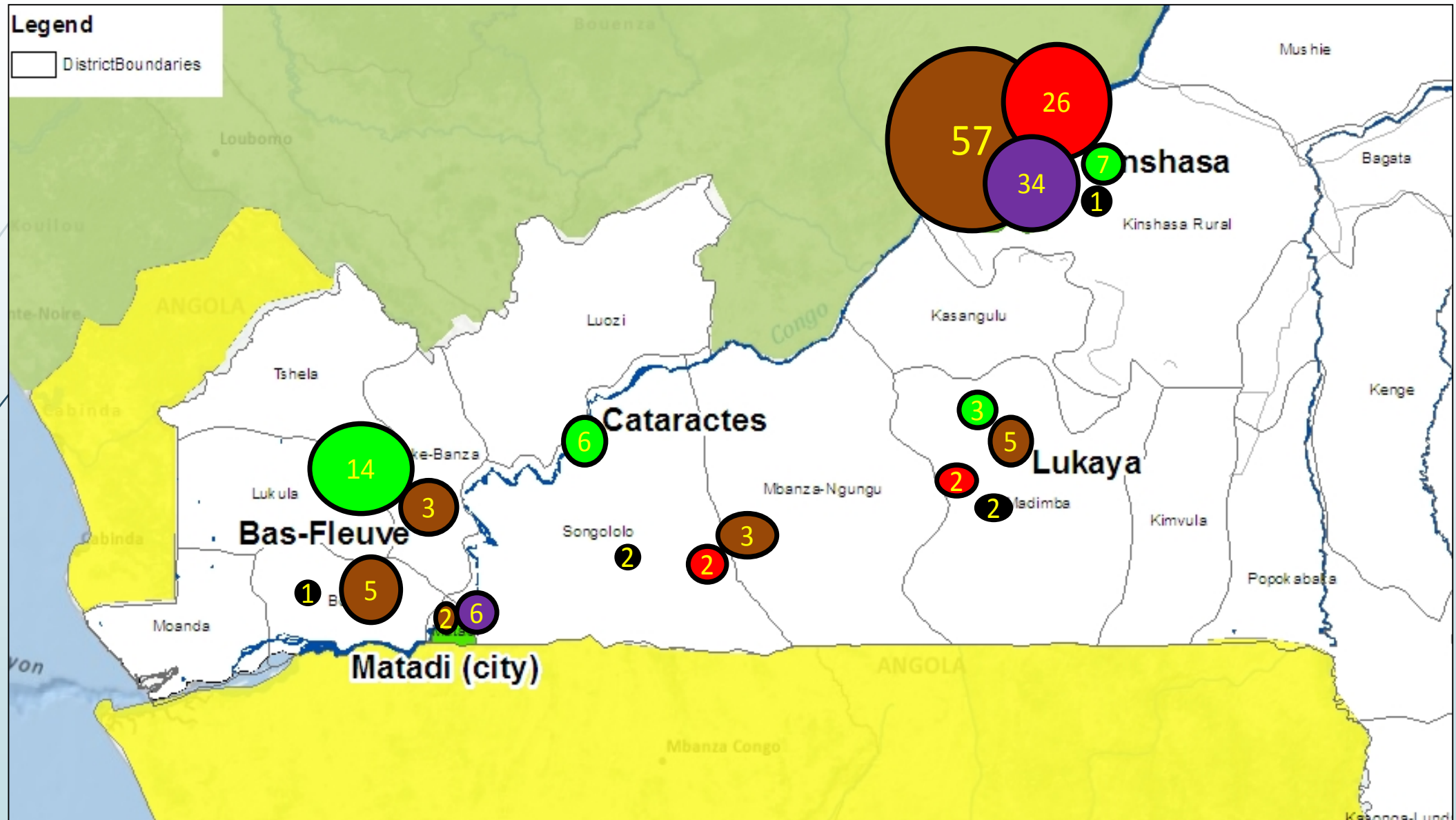
c) Transport

d) Construction

e) Les infrastructures économiques comme les Zones Economiques Spéciales. Le Corridor Bas Congo en compte deux (ZES de Maluku, en partie financée par le Banque Mondiale et la ZES du Bas Fleuve) et les Parc Agro Industriels, Le Corridor Bas Congo en compte également deux (Bukangalonzo et la vallée de Luella dans la province du Kongo Central)

La qualification d'un projet d'encrage l'est par rapport à son budget (plus de USD 40 millions et de ses effets d'entrainement importants sur l'économie du Corridor.

2. Projets de Densification





Dans les secteurs suivants (avec un budget de moins de USD 40 m) :

- a) Mines
- b) Énergie
- c) Transport
- d) Construction
- e) Les infrastructures économiques
- f) L'agro industrie
- g) Le tourisme
- h) Le commerce et les services

B. STRATEGIE ENERGETIQUE

- ❑ Zongo II – En construction par le gouvernement congolais pour générer 150 MW attendu pour fin 2018
- ❑ Grand Inga avec 45.000 MW – sur un accord RDC - RSA
- ❑ Energie fossile du gaz actuellement torché capable de produire jusqu'à 100 MW

C. STRATEGIE DE TRANSPORT

- ❑ Réseau ferroviaire SCTP – l'étude d'ORECON un investissement court terme de USD 870,000,000 à être financé par la DBSA. Négociations en cours entre la SCTP et la DBSA pour le financement.
- ❑ Réseau routier du Corridor avec 6,765 km à réhabiliter et ou à construire.
- ❑ Réseau maritime avec 4 principaux ports (Banana, Boma, Matadi, Kinshasa)
- ❑ Réseau aérien avec quatre principaux aéroports

D. STRATEGIE AGRICOLE

- ❑ 16 projets catalytiques ont été identifiés pour 16 produits agricoles

Tableau synoptique des fiches synthétiques de quelques projets du Corridor Bas Congo

No	IDENTIFICATION DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	LOCALISATION	SECTEUR D'ACTIVITE	PROMOTEUR	COUT DU PROJET	ORIENTATION DU PROJET	BAILLEUR DE FONDS	ETUDES
01	Transport	Construction d'un port flottant à Moanda	Bas Fleuve à Moanda	Transport	PPP	135.000.000 USD	Développement économique local	A trouver	A réaliser
02	Marbrerie de Songololo	Production matériaux de construction : carreaux en marbre	Cataractes (Songololo)	Construction	Privé	6.000.000 USD	Développement économique local	A trouver	Réalisées
03	Société de mécanisation Agricole, SEMAG en sigle	Acquisition des engins agricoles pour la mécanisation en faveur des fermiers et exploitants agricoles	Bas Fleuve (SekeBanza) et Cataractes (Songololo)	Agricole-Services dans la mécanisation des activités agricoles	SEMAG sous la supervision du Corridor de Développement Bas Congo	10.000.000 USD	Développement économique local	A trouver	Réalisées
04	Huilerie de LUOZI	Production d'huile de palme	Cataractes LUOZI	Agro-industrie	Privé	21.000.000 USD	Développement économique local	A trouver	Réalisées
05	Huilerie de Sekebanza	Production d'huile de palme	Bas Fleuve (SekeBanza)	Agro-industrie	Privé	21.000.000 USD	Développement économique local	A trouver	Réalisées
06	Sucrierie de Moanda	Production de sucre à canne dans le Kongo Central	Bas Fleuve à Moanda	Agro-industrie	Privé	46.000.000 USD	Développement économique local	A trouver	Réalisées

Fiches Projets de mise en place des Zones Economiques Spéciales de MALUKU et KONGO CENTRAL

Intitulé du Projet	ZES de MALUKU	ZES du KONGO Central
Province	Kinshasa	Kongo Central
Initiateur	Gouvernement de la RDC	Gouvernement de la RDC
Structures impliquées	Ministère de l'Industrie et l'AZES	Ministère de l'Industrie et l'AZES
Localisation	Commune de Maluku (80 Km du centre-ville de Kinshasa)	Cataractes (Songololo)
Conditions et coût d'accès au foncier	Etre choisi comme aménageur de la ZES	Etre choisi comme aménageur de la ZES
Description sommaire de l'opportunité	La ZES de Maluku est un projet pilote que le Gouvernement est en train de mettre en œuvre en vue de redynamiser les activités économiques dans la Ville de Kinshasa. Elle vise d'attirer les investissements dans le secteur de l'agro-industrie. Elle consiste à mettre à la disposition des entreprises des terrains viabilisés et un climat des affaires plus attractif.	La ZES du Kongo Central sera implantée dans le cadre du Corridor de développement Bas Congo pour attirer les investissements dans les secteurs de l'agro-industrie, la construction et la chimie.
Objectifs	- Redynamiser les activités industrielles ; - Attirer au moins 15 grandes entreprises et plus de 100 pme ; - Créer plus de 3500 emplois directs et 10500 emplois indirects - Augmenter les recettes de l'Etat	Améliorer le climat des affaires, redynamiser les activités industrielles, créer des emplois et augmenter les recettes fiscales de l'Etat.
Investissements nécessaires par grand poste	L'aménagement du site de la ZES pourrait nécessiter, selon l'étude de faisabilité, plus ou moins 170,44 millions des USD	A déterminer après les études de faisabilité.

Intitulé du Projet	ZES de MALUKU	ZES du KONGO Central
Etudes	Réalisées par Cabinet Pell Frishman + AZES	A réaliser
Evolution des études	Etudes de faisabilité déjà réalisées. Il ne reste que la mise en œuvre après le recrutement de l'aménageur	-
Financement disponible	-	-
Mode de financement	PPP	PPP
Durée d'implantation	A déterminer dans le contrat d'aménagement	A déterminer
Planification de réalisation	A déterminer avec l'aménageur	A déterminer avec l'aménageur
Résultats attendus	- Au moins 15 grandes entreprises attirées ; - Activités économiques boostées dans les filières prioritaires (agro-industrie, matériaux de construction, transformation métallurgique, production des emballages biodégradables, services aux entreprises) - Plus ou moins 100 pme attirées ; - Plus ou moins 3500 emplois directs et 10 500 indirects créés ; - Recettes de l'Etat augmentées.	- Site de construction identifié et évalué ; - Etudes de pré faisabilité réalisée ; - Aménageur identifié ; - Contrat d'aménagement signé.
<u>Impacts</u>		
Economique	ZES opérationnelle et activités économiques boostées dans la commune de Maluku	ZES opérationnelle et activités économiques boostées
Financier	Recettes de l'Etat augmentées	Recettes de l'Etat augmentées
Social	3500 emplois et 10500 emplois indirects créés.	Plusieurs emplois créés
Environnemental	-	-
Eléments du marché	-	A déterminer après études
a) Voies d'accès	Route et fleuve	Route, rails et fleuve
b) Débouchés	Ville province de Kinshasa (±12Millions d'hab)	A déterminer
c) Clientèle cible	Population de Kinshasa, Kongo Central, Bandundu, Kasai et Equateur.	A déterminer
d) Nombre d'entreprises concurrentes dans la province et leur offre	A déterminer	A déterminer



MERCI

www.expobetonrdc.com

info@expobetonrdc.com